

LE JURA **Li**BRE

CH-2740 Moutier JAA Poste CH SA 72^e année • Paraît le vendredi • Abonnement annuel: Fr. 70.–

N° 3046 • 9 avril 2021

Bravo!



© Photo Antoine Menuster

PIERRE-ANDRÉ COMTE

Editorial

La force d'âme
d'un peuple

Ils sont venus par milliers sur la place Roland-Béguelin, bravant le danger sanitaire, parce que c'était plus fort qu'eux. La Conseillère fédérale ne les en a pas blâmés. Il fallait comprendre. Comprendre que le peuple jurassien aime la fête qui accompagne ses victoires. Celle du 18 juin 2017 lui a été honteusement subtilisée. Celle du 28 mars, personne ne la lui volera. Les Prévôtois ont rétabli, dans les urnes, la vérité que la justice bernoise avait piétinée deux ans plus tôt. A la honte d'une injustice flagrante a répondu l'honneur d'une réparation démocratique. Moutier a brisé ses chaînes. Définitivement.

Le 28 mars 2021 est une date déjà gravée dans le marbre. Personne ne l'oubliera avant longtemps. Notre histoire, commencée ici, l'inscrira en lettres d'or dans ses annales.

L'engouement patriotique qui a présidé au succès autonomiste a une origine et plusieurs explications. Il y a d'abord le Jura et l'amour que ses filles et ses fils lui vouent parce que c'est lui, qu'il a une âme et cette capacité exceptionnelle de susciter la passion des siens. Parce qu'il a une histoire que l'orgueil du tuteur bernois n'a jamais pu défaire ni contredire. Dans cette histoire, il a gagné sa liberté. Et bien qu'il n'ait pu la conquérir pour toute la terre ancestrale, il a toujours conscience de l'injustice qu'on lui a faite. Sa jeunesse l'a merveilleusement dit le 28 mars à Moutier. C'est en elle que renaissent les espoirs interrompus par un sort contraire.

L'heure est à la gratitude. Gratitude envers le comité de campagne de «Moutier, ville jurassienne», gratitude envers les militants prévôtois qui ont apporté leur pierre à l'édifice d'une victoire attendue. Reconnaissance envers le peuple jurassien tout entier, qui a proclamé son soutien, a fourni sa force morale et s'est imposé, en obtenant réparation pour la ville qui l'a vu naître, comme le grand vainqueur du scrutin.

Tremblement
de terre

Le vote de Moutier a surpris chacun par sa netteté. On attendait un résultat serré, on craignait qu'il le soit trop, car le «scénario cauchemar» était évidemment une majorité de quelques voix: ç'aurait été la porte ouverte aux contestations infinies et, dans le pire des cas, aux troubles. Le résultat réel nous aura tous libérés de ces craintes. Même les grenadiers bernois ont pu regagner leur domicile pour y regarder leurs feuilletons télévisés préférés.

Cependant, le choix incontestable de Moutier, s'il a déclenché la joie chez les partisans du OUI, joie proportionnelle à leur espoir profond, a été ressenti comme un véritable tremblement de terre dans le reste du Jura-Sud. Le *Journal du Jura*, qui ne nous avait pas habitués à une telle objectivité, s'en est fait l'écho. C'est dire si le cocotier a été secoué!

Le cœur saignant

La réflexion profonde à laquelle chaque Jurassien du Sud est confronté désormais, c'est de définir son avenir dans le cadre bernois sans Moutier, ville considérée comme une «locomotive», ce qu'elle a été envers Berne en vertu de sa propension à s'en séparer! Un peu comme une petite chérie comblée de fleurs quand elle menace de rompre. En l'occurrence, les fleurs étaient surtout verbales, voire rhétoriques.

Cependant, en perdant Moutier, le sud du Jura se voit privé d'un «pôle régional», un brin excentré, certes, mais dynamique à tous les niveaux. Il possède aussi une valeur symbolique, puisqu'il était le cœur du Jura historique, pays brisé par les appétits territoriaux de Berne en 1975. Mais ce cœur était aussi un cœur qui saignait de cette division, un symbole douloureux de cette déchirure.

Le choix contraint

Cela dit, son choix du 28 mars ouvre une page nouvelle pour le sud du Jura,

qui doit désormais se définir non pas forcément contre l'ancien canton de Berne, mais face à lui. Et cette situation inattendue, déstabilisante à courte vue, l'obligera à abandonner ses vieux démons, qui érigeaient un «anti-séparatisme» primaire en élixir de promotion dans la sphère où Berne distribuait ses faveurs.

Avec le départ de Moutier, la partie résiduelle du Jura que Berne domine encore n'est pas contrainte à s'en séparer nécessairement. Ce sera à elle d'en juger. Mais elle sera obligée de choisir entre une soumission suicidaire au centralisme naturel de ce canton et une exigence d'autonomie dans les domaines qui la touchent en profondeur: relations avec ses voisins romands, investissements dans les infrastructures, politique scolaire, encouragements culturels.

Le mur de Berlin
jurassien

Autrement dit, le départ de Moutier, ce «mur de Berlin» jurassien, rebat les cartes entre Berne et ses ultimes possessions jurassiennes, qui ne sont pas perdues, sauf si Leurs Excellences n'y prennent pas garde. En effet, une négligence manifeste ou des initiatives intempestives de la part des Bernois alémaniques pourraient encourager d'autres parties du Jura-Sud à la suivre.

Dans les milieux politiques de la région, notamment chez les esprits modérés, qui sont malgré tout les plus lucides en cas de séisme, on a senti le vent. A savoir que plus rien ne sera comme avant et qu'il faut repenser l'ensemble d'une stratégie qui a échoué.

Autrement dit, il faudra donner à la région une autonomie de décision qui assure sa survie politique, économique et culturelle. Faute de quoi elle suivra Moutier.

Une page se tourne

Le canton de Berne y est-il prêt? Ce serait contraire à sa tradition historique. D'autre part, le poids démo-

graphique un peu réduit du Jura-Sud attisera les appétits biennois et rendra plus irritantes ses demandes dans un canton déjà hanté par ses rivalités régionales et l'antagonisme ville-campagne. Mais il dépend des Jurassiens du Sud de lui faire comprendre l'alternative réelle à laquelle il est confronté.

Tremblement de terre! Grâce au vote de Moutier, c'est une page qui se tourne. Ce vote apportera beaucoup à la ville elle-même. Il sera bénéfique pour le canton du Jura aussi, conduit à se remodeler et à démontrer ses atouts à ceux qui ne les voyaient pas. Il est d'ores et déjà d'un intérêt majeur pour le solde du Jura-Sud, ébranlé dans ses illusions et appelé à tirer les leçons de leur perte! Les illusions perdues ne sont-elles pas l'avant-goût de la sagesse?

Parfois.

Alain Charpillot

Prochaine édition du *Jura Libre*:
vendredi 23 avril 2021

Sommaire

Déclaration du MAJ	Page 3
L'imagination des Jurassiens	Page 4
Point presse MVJ	Page 5
Trésor de notre parler	Page 6
L'invité du <i>Jura Libre</i>	Page 7
Vorbourg	Page 8

LE JURA LIBRE

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Pierre-André Comte

Editeur: Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 742
2740 Moutier
Tél. 032 493 49 44
Fax 032 493 16 46

Nombre de parutions annuelles: 24

Moutier et le livre source

A l'heure où la capitale de la Prévôté a souverainement décidé de rejoindre la République et Canton du Jura, il n'est pas inutile de rappeler que, au *British Museum*, à Londres, la *Bible de Moutier-Grandval* retient le regard de centaines de visiteurs... De Moutier à Delémont, la proximité est évidente et le célèbre ouvrage médiéval en est le témoignage.

Ce sont les moines et les copistes de l'abbaye de Saint-Martin de Tours qui ont calligraphié et enluminé, entre 820 et 843, les 449 feuillets de parchemin (ce qui représente la peau de plus de 200 moutons) de ce chef-d'œuvre. Près de 900 pages, où l'on discerne la graphie de 24 copistes au moins. Lesquels se sont relayés pour tracer les caractères carolingiens de ce témoignage de l'art médiéval. Rappelons que la minuscule carolingienne apparaît comme la mise en œuvre graphique d'une volonté politique, celle de Charlemagne soucieux d'unifier son empire, dans la filiation de la civilisation romaine.

Des écritures latines, la caroline est «celle qui a eu l'avenir le plus long, le plus stable, le plus universel, et qui a pour nous l'intérêt le plus actuel»,

a écrit Charles Higounet (*L'écriture*, 1955). C'est également une écriture française, géographiquement, puisque née dans les *scriptoria* des pays entre Rhin et Loire, cœur de la *Francia* carolingienne.

La *Bible de Moutier-Grandval* – la plus ancienne des éditions tourangelles et la deuxième bible illustrée au monde – a été présente dans le Jura durant près d'un millénaire. Elle était revenue à Delémont (son domicile précédent), en 1981, prêtée par le musée londonien, après cent cinquante ans d'exil. Une exposition exceptionnelle, à laquelle le Jura méridional s'était associé. Elle avait suscité un grand intérêt et obtenu beaucoup de succès au Musée d'art et d'histoire. Anne Zali, conservatrice de la Bibliothèque nationale de France, aimait à préciser que «comme les peuples et les cultures, les écritures ont une âme».

Les caractères figés dans la *Bible de Moutier-Grandval* témoignent du passé spirituel du peuple jurassien. Il n'est pas anodin que, le 28 mars 2021, Moutier – dont le nom est historiquement associé à ce joyau de l'édition et de l'écriture – en rejetant enfin la tutelle bernoise, ait décidé de revenir à la source, c'est-à-dire d'être pleinement une «ville jurassienne».

Roger Chatelain

DÉCLARATION DU MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN

Réparation pour Moutier

Le OUI du 28 mars est un OUI à un juste retour des choses. C'est un OUI à la justice! Les autonomistes prévôtois ont convaincu en exposant leurs arguments. Ils méritent respect et admiration. Les antiséparatistes ont été vaincus dans leur rejet de la vérité. Ils n'ont qu'à s'en prendre au gouvernement bernois, qui les a poussés à mentir et à dénigrer le camp adverse.

Le vote régulier mais contesté du 18 juin 2017 est confirmé dans les urnes ce 28 mars 2021. Le peuple donne tort à la cour. L'arbitraire des juridictions bernoises trouve dans ce vote la réponse attendue, logique, définitive. Nul aujourd'hui n'est habilité à en contester la validité, sous peine de déclencher le conflit le plus grave. Si les dirigeants bernois ne voient pas cette évidence, le peuple bernois en est conscient. Comme dans le passé, lorsqu'il s'est agi de constater et d'admettre la volonté démocratique du peuple jurassien, nous lui faisons confiance.

Une longue attente prend fin. Elle a été parsemée d'espoirs et de déceptions. Le canton de Berne et ses fidèles n'ont pas épargné la ville, la critiquant sans justification valable, répandant d'innombrables contrevérités et tentant d'induire une partie du corps électoral en erreur.

Malgré les manœuvres bernoises durant quarante ans à Moutier, les Prévôtois ont dit OUI au Jura. Ils l'ont fait librement et démocratiquement. Le Jura les attend impatiemment.

Le 28 mars 2021 marque l'une des plus belles victoires politiques de notre histoire. La ville-cœur du Jura, qui en est à l'origine, rejoint le bercail et met fin à une injustice qui remonte pour elle comme pour l'ensemble du Jura à l'annexion de 1815.

En ce jour de «réparation» pour Moutier, le Mouvement autonomiste jurassien ne peut manquer de penser à la commune de Belprahon.

Le 17 septembre 2017, malgré l'avertissement qu'elle avait signifié au gouvernement bernois, celle-ci n'a pas pu voter objectivement sur son appartenance cantonale, malgré les règles du processus mises sur pied par le canton de Berne! Le sort de Moutier n'étant pas connu à l'époque, certains de ses citoyens n'ont pas voulu prendre le risque de se détacher de la cité prévôtise dans le cas où celle-ci déciderait de rester bernoise. Aujourd'hui, on voit l'absurdité qui découle de l'attitude néfaste des autorités cantonales dans ce dossier. Il faudra bien réactiver celui-ci et lui donner l'élan nécessaire pour que Belprahon puisse exercer ses droits démocratiques en toute connaissance de cause.

Le 28 mars, Moutier a fait le choix du cœur et de la raison. Une période passionnante s'ouvre devant nous. Le Mouvement autonomiste y mettera tout son poids politique afin que la transition se réalise dans le respect des intérêts fondamentaux de Moutier et du Jura.

Avec le départ de Moutier prend fin un épisode de la *Question jurassienne*, commencé avec l'Accord du 25 mars 1994. La démocratie décidera de la suite qui lui sera donnée.

Nous le savons, un jour viendra où les Jurassiens seront réunis. D'ici là, notre Mouvement continuera de veiller à ce que le Jura historique ne soit pas spolié et que son caractère unique soit préservé, conformément aux libertés démocratiques.

MAJ (RJ-UJ)



© Photo Andrea Babey

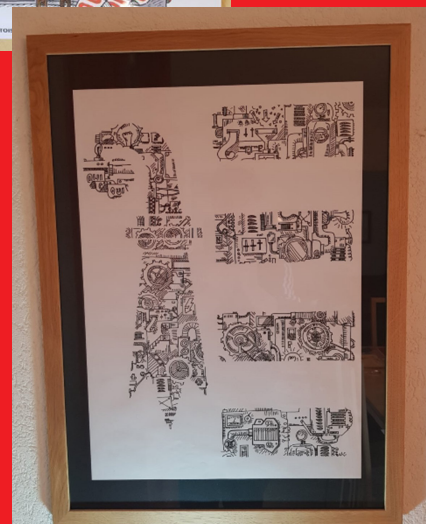
L'imagination des Jurassiens



OUI



OUI



Point presse de « Moutier, ville jurassienne »

Une victoire définitive

Moutier confirme qu'elle est ville jurassienne ! Elle peut désormais réaliser son destin dans le canton de son choix. L'Etat jurassien l'accueillera les bras ouverts. Il tiendra ses engagements et honorera la parole donnée. Le Jura ne triche jamais avec les siens.

Ce jour, je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux au Comité de campagne, à ses commissions, aux militants et à la jeunesse prévôtoise. Je salue et remercie les milliers de patriotes qui ont manifesté leur solidarité à l'égard de la ville en faisant des dons ou en témoignant publiquement de leur soutien. Notre gratitude va de même aux industriels et aux partis politiques jurassiens, ainsi qu'aux mouvements de lutte dont l'implication dans la mobilisation et l'action a été décisive.

Ensemble, nous avons montré que la solidarité jurassienne, fondée sur la conscience de notre histoire et de notre identité nationale, était apte à faire sauter le verrou et à rendre justice au peuple jurassien. (...)

Le OUI du 28 mars, suffisamment important pour empêcher toute contestation, met fin à la Question

jurassienne à Moutier. Les perdants du 18 juin 2017 et d'aujourd'hui, dont nous comprenons et respectons la déception, sont invités à reconnaître et à accepter le verdict des urnes. Le canton de Berne, le canton du Jura et la Confédération, qui se sont engagés à assurer la régularité et la légitimité du vote, doivent être remerciés d'avoir permis une expression démocratique au-dessus de tout soupçon. Ainsi, la décision du corps électoral ne pourra être remise en cause. (...)

Cédric Erard
Directeur de campagne

La réconciliation

Toute campagne électorale liée à l'expression identitaire d'une ville ou d'une région conduit au durcissement des fronts quand arrive la sanction populaire. Nous avons vécu cela depuis le début de l'année. L'épidémie du coronavirus n'a pas arrangé les choses. Elle les a, au contraire, sérieusement compliquées. Elle ne nous a pas permis de dialoguer réellement, en direct entre nous, entre hommes et femmes attachés à leur ville, mais d'avis divergents et parfois furieusement antagonistes quant à son avenir institutionnel.

Si l'on y regarde de près, et cela sous l'angle de l'importance de l'enjeu et de

l'émotion qu'il a suscitée, on peut se féliciter que la campagne n'ait jamais dégénéré. Certes, des noms d'oiseaux ont parsemé les échanges publiés par les réseaux sociaux, des mots pas toujours aimables ont été prononcés, des caricatures pas toujours avantageuses ont fait le plaisir ou l'agacement des uns et des autres. C'était en somme assez normal pour notre région et sa façon de regarder l'avenir, laquelle est restée la même depuis des décennies. Ce qu'il faut voir, une fois ces choses dites, c'est qu'à aucun moment n'a surgi la moindre menace de violences physiques ou de déprédation des biens. C'est tout à l'honneur des autonomistes et des antiséparatistes confondus.

Forts de ce constat, nous avons considéré et pensons toujours que les conditions ont été préservées et sont réunies pour procéder à la réconciliation que chaque camp préconise et souhaite accomplir.

Mylène Jolidon
Porte-parole

Se mettre au travail

Les mois et les années qui viennent seront passionnants à plus d'un titre. D'abord, au niveau local, nous aurons à nous concerter, à nous unir pour mettre Moutier en marche dans la

perspective de son transfert à l'Etat jurassien. Plus nous serons forts dans la cohésion, plus nous serons efficaces dans le traitement et l'avancement des dossiers liés à ce transfert. Nous serons les « Constituants » de notre avenir institutionnel. (...)

Nous l'avons souvent dit durant la campagne : dans quelques années, nous nous demanderons comment il se faisait que nous n'ayons pas été institutionnellement membres de la famille jurassienne depuis longtemps. Nous maintenons cette appréciation, car nous l'appuyons sur les enseignements de l'histoire jurassienne. (...)

La nature des choses voulait qu'on rejoigne le canton du Jura. Ce sera officiellement fait dans quelque temps. Mettons-nous au travail dès que sera validé le scrutin du 28 mars 2021. Celui-ci ne saurait faire l'objet de contestations. Il est temps de passer à autre chose plutôt qu'à entretenir nos divisions. Le Jura nous attend, Moutier attend qu'on la serve avec hauteur d'esprit. L'intelligence politique et la cohésion sociale nous pressent de nous rassembler autour du projet auquel la ville a adhéré lucidement, conformément à ses droits et à sa liberté démocratique.

Laurent Coste
Porte-parole

5



TRÉSOR DE NOTRE PARLER RAURAQUE

Le teubeu

Parmi les innombrables manières de manquer de charité, nos aïeux possédaient un registre étendu pour toute personne équipée d'un petit déficit d'intelligence. Avec notre propension bien jurassienne à l'outrance verbale, nous avons l'habitude de dire:

– **C'est le dernier des...** (au choix)

Alors que le Vaudois, expert en litote, dirait:

– **C'est pas le plus malin.**

Dans la palette des qualificatifs, commençons par le plus modéré: c'est le **beugeon**, à savoir celui qui est un peu benêt, pas nécessairement tout le temps et partout. Le **sacré beugeon** est déjà plus atteint. Les Bernois l'appellent un **Schnitz**. Ce qui en dit long, bien qu'on ne sache pas quoi. Mais on s'en doute... La version culottée du beugeon, c'est le **gniaf**. Pour tout dire, le gniaf, et plus encore le «gros gniaf», en mérite une bonne. Et vlan!

L'homologue féminine du beugeon était appelée «**dôbe**», et même «**vieille dôbe**», quel que soit son

âge. Nos bons Bernois des métairies disaient «**une totche**». Il y en avait pour tout le monde, indépendamment des origines et des sexes. Le multiculturalisme est ancien autour de nos emposieus.

Un échelon au-dessus sur l'échelle Beaufort de la sottise, on trouve le **teubeu**. (On entend parfois la forme **beubeu** dans les zones tempérées de l'arc jurassien.) Alors lui, il ne va pas fort. Il n'est pas loin de celui qui se fait traiter «d'espèce d'idiot», dans la vie quotidienne, et particulièrement dans la circulation routière, notamment aux carrefours et aux ronds-points, où la priorité est soumise à controverse et à carambolages, bénédiction des carrossiers. Le bonheur des uns..., etc.

Une variante plus psychiatrique du **teubeu** était le **gaillouf**. Son cas était grave. Il ne s'agissait pas d'égarements momentanés, comme ceux qui avaient «**un coup de fou**», un trouble passager, notamment dans les rapports avec le beau sexe, genre PPDA. Le **gaillouf** était **sérieusement secoué**. Pour ne rien vous cacher, il était **fada**.

Passons brièvement sur le «**toïotse**», victime d'une infirmité dont on mesure mal les souffrances qu'elle inflige à

son entourage. Quand il est employé comme insulte, il dénote un certain manque de cœur. Mais passons! Nous ne sommes pas au catéchisme.

Le **teubeu** (ou **beubeu**) ne comprend rien: il est bouché, hagard, empoté, bête à manger du foin¹. Tandis que le **gaillouf** déraile: il voit des choses imaginaires, il croit à des folies. Il est timbré. Par exemple, il croit ce qui se raconte à la télé. Ou, pire encore, il a foi en la justice bernoise. C'est tout dire. Il hallucine.

Comme nous l'avions souligné naguère, dans une phase plus avancée, le **gaillouf** devient **tsagada**. Il y a alors lieu de s'inquiéter sérieusement. Et s'il atteint le stade de **tsagada-tsoin-tsoin**, tout espoir est perdu.

Rien ne sert de se voiler la face.

François Berberat

¹ En langage respectueux des animaux, de nos frères non humains, on ne doit plus parler de «bêtes», terme discriminant et source de stéréotypes. Ainsi, au lieu de «bête à manger du foin», il faudrait dire «frère non humain à déjeuner de végétaux séchés renouvelables». On attend que le législateur y mette bon ordre.

Le Jura Libre offert aux sympathisants et aux militants

Le présent numéro du *Jura Libre* s'apparente à une édition spéciale.

Afin que chaque intéressé(e) puisse en disposer pour entretenir le souvenir du 28 mars, nous avons décidé d'en faire imprimer 300 exemplaires supplémentaires.

Les patriotes qui désirent l'acquérir pourront le faire gratuitement au secrétariat général du Mouvement autonomiste aux horaires suivants:

LUNDI	de 9 h à 11 h
MARDI	de 9 h à 11 h
JEUDI	de 9 h à 11 h 30
 VENDREDI	de 9 h à 11 h

Nous remercions par avance les sympathisants qui porteront de l'intérêt à ce numéro spécial du *Jura Libre*.

La classe

Des milliers de personnes rassemblées dans les rues de Montier le 28 mars. Commentaire de M^{me} Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale: «**Que des jeunes ou des gens qui se sont battus toute leur vie pour la cause jurassienne veulent fêter, je peux le comprendre.**»

Interview, 30.03 2021, *Le Temps*



L'invité du Jura Libre

Alain Steullet Prévôtois de l'extérieur (à peine)

Jura Libre. – Nous commençons par présenter notre invité à nos lecteurs.

Alain Steullet. – Je suis né le 3 mai 1957 à Delémont, et j'ai passé toute mon enfance et ma jeunesse à Moutier. Je suis marié à Daniella Grosjean, Jurassienne du Vallon de Saint-Imier. Nous avons trois enfants. En 1993, nous nous sommes installés à Delémont, car j'y avais établi mon étude d'avocat et Daniella exerçait (et exerce toujours) sa profession d'enseignante dans le Val Terbi. C'est à Moutier que j'ai mes racines. Je me considère comme un «Prévôtois de l'extérieur».

Jura Libre. – Avocat: un métier ou une passion?

Alain Steullet. – Une espèce de vocation. Je n'ai jamais envisagé de faire autre chose. Cela fait 37 ans que je pratique le barreau, et quand je regarde cela rétrospectivement, je vois que la motivation s'étoffe avec le temps. Au départ, c'est le goût de la bagarre, puis s'y ajoutent la fascination pour le raisonnement juridique, le rite judiciaire, la découverte des personnalités et des passions des hommes et des femmes que j'ai eu l'occasion de défendre. Ce métier m'a aussi donné l'occasion d'assumer différentes fonctions dans les organismes de la profession. J'ai notamment conduit la délégation suisse au Conseil des barreaux européens. C'est une grande organisation européenne, qui travaille en lien avec la Commission. On y retrouve le fonctionnement des institutions européennes: lenteurs et technocratie, certes, mais aussi la négociation permanente comme méthode de gouvernance, le respect sacré des minorités, des valeurs communes, une forte solidarité. Je me suis rendu compte que l'Europe, ce n'est pas qu'un ensemble de règles: il y a une âme européenne.

Jura Libre. – Nous allons parler – ô surprise! – de Moutier. Et d'abord des souvenirs personnels qui sont les plus marquants pour toi.

Alain Steullet. – Le jour où je découvre que je suis jurassien. En 4^e primaire, l'un de mes camarades (il s'appelait Alain, encore un!) appose

sur son maillot, au moyen d'une épingle de nourrice, un écusson jurassien qu'il avait découpé sur une pochette d'allumettes. Rapidement, la plupart de nos camarades manifestent leur sympathie pour ce geste, ou leur désapprobation. D'emblée, je sais que ce drapeau, c'est le mien. L'année suivante, j'étais à la Fête du Peuple, et puis je suis tombé dans la marmite.

Un autre souvenir d'enfance, c'est la patinoire. En hiver, j'y passais pratiquement tout mon temps libre. J'ai joué avec les novices du HC Moutier, puis les juniors, et surtout dans «la deux». Nous étions une belle équipe de copains.

Jura Libre. – Et nous en arrivons au vote du 28 mars. Comment expliquer le OUI, clair et net?

Alain Steullet. – Ce OUI semble si naturel! Le 23 juin 1974, septante voix nous séparaient des probernois. En 1982, nous prenions la majorité au Conseil de Ville, grâce à une extraordinaire mobilisation, de la jeunesse notamment, réunie sous l'emblème du «Rauraque». Mais ce n'est pas si simple: les contrevérités bernoises, répétées sans cesse, finissent par ébranler certains citoyens. Quoi qu'il en soit, cette victoire n'est pas le fruit du hasard: elle revient à celles et à ceux qui ont déployé une énergie inouïe pour présenter les arguments autonomistes, mobiliser, et convaincre les indécis. Grâce à eux, le rêve de tout un peuple se réalise. Ma reconnaissance est infinie.

Pour revenir à ta question, je pense que le OUI s'explique pour Moutier comme pour beaucoup de scrutins d'indépendance; il exprime la maturité et le courage des Prévôtois: foin des épouvantails brandis par l'adversaire, saisissons notre chance! Ceux qui ont fait annuler le scrutin du 18 juin 2017 se sont lourdement trompés: ils n'ont pas compris que la victoire jurassienne n'était pas le fruit d'une astuce, mais l'expression d'une aspiration profonde. Il était franchement absurde d'imaginer que l'électeur qui avait voté OUI en 2017 voterait NON quatre ans plus tard. Entre 2017 et 2021, il est significatif de constater que plus le vote est sécurisé et surveillé, plus l'écart entre Jurassiens et probernois se creuse. Tiens, tiens...



Jura Libre. – L'histoire d'un peuple n'est jamais le fait d'un acteur isolé, mais celle de ce peuple dans son environnement. Dans le cas du Jura, un acteur est un peuple malchanceux, dominé par un Etat nostalgique de sa puissance passée.

Alain Steullet. – Oui, mais il est impressionnant de voir, 47 ans après le vote d'indépendance, combien les Jurassiens éprouvent leur sentiment d'appartenance et l'expriment. A Moutier par deux fois, ou lors des festivités du 40^e à Saignelégier, ou encore à l'occasion de la finale de la Coupe suisse de hockey, on a vécu la communion d'un peuple heureux d'être réuni. Ce n'est plus le Jura «qui s'affirme en s'opposant», c'est le Jura en pleine conscience de ses valeurs et de ses moyens.

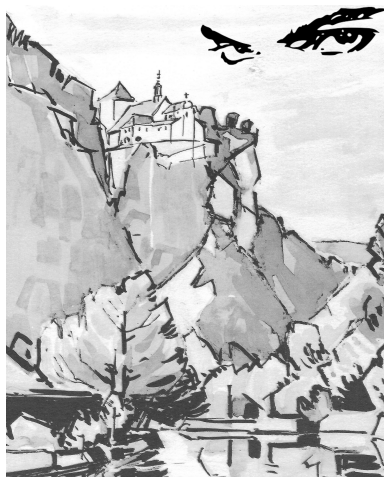
On découvre aussi une jeunesse passionnée par son pays et qui revendique son identité, alors même qu'elle n'a pas connu la période plébiscitaire. Dimanche dernier encore, j'étais frappé du nombre de jeunes composant la foule. On voit bien que le combat des Jurassiens n'est pas d'arrière-garde, ni «romantique» comme

certain l'ont dit. Il exprime simplement la conscience et le goût d'exister en tant que communauté humaine tangible, concrète, repérable.

Jura Libre. – Dans un système fédéraliste comme celui de la Suisse, la solution consiste à assurer la pérennité des peuples, même petits, en mettant en commun ce qui est nécessaire à leur survie dans le monde.

Alain Steullet. – Le fédéralisme est une alliance, mais aussi une culture: je te respecte, aussi petit sois-tu. Certains font aujourd'hui mine de s'offusquer de ce que, dans les scrutins de niveau constitutionnel, Appenzell compte autant que Zurich, et prétendent vouloir réformer le fédéralisme, en le jugeant inégalitaire. D'autres ont la prétention de donner aux grandes villes une place institutionnelle dans le système fédéral. Ces malheureux n'ont tout simplement pas vu que leurs propositions, si elles étaient adoptées, tueraient le système politique suisse, lequel est envié dans le monde entier.

28 mars 2021 : la réparation



Entre le 18 juin 2017 et le 28 mars 2021, entre un vote extrêmement contrôlé et le scrutin le plus surveillé de l'histoire suisse, pour une participation presque identique, les séparatistes voient leurs suffrages passer de 2067 à 2114 (+47) alors que lesdits «non-séparatistes» régressent de 1930 à 1740 (-190).

Si tricheurs il y eut en 2017, on sait désormais dans quel camp ceux-ci se trouvaient. Et c'est pourtant sous ce prétexte fallacieux que la victoire du 18 juin 2017 a été confisquée aux Jurassiens, accusés de mensonges, de tricheries et de tourisme électoral par les autorités politiques, administratives et judiciaires bernoises.

Le vote de réparation du 28 mars montre à quel point fut judicieux le choix de renoncer à recourir auprès du Tribunal fédéral contre les manigances bernoises. La victoire dans les urnes est propre, nette, indiscutable et réhabilite magnifiquement, au niveau fédéral et bien au-delà, la cause jurassienne et la probité des autonomistes.

Dans notre dernière édition, nous prétendions que les probernois accepteraient le verdict des urnes, d'abord qualifié d'apocalypse le vendredi 26 mars, puis d'opportunité (sic!) dès le lundi suivant. L'une des caractéristiques des milieux antisé-

paratistes est un manque total de rigueur intellectuelle et de cohérence idéologique. Ces gens sont parfaitement capables de prétendre un jour, sans rougir, très exactement le contraire de ce qu'ils affirmaient la veille. La démonstration en fut administrée en ce dernier week-end de mars.

Verra-t-on, au nom de cette même cohérence, leurs derniers arguments de campagne être repris à bon escient? Si l'on suit le raisonnement de M^{mes} Forster, Heyer, Pozner et surtout du lumineux Léchet, Moutier et sa couronne pâtiront gravement de la rupture des liens «millénaires» qui les unissent. Soit! Le choix démocratique de Moutier étant fait, il appartient donc aux communes de la couronne et plus particulièrement à Belpahon et à Perrefitte de tout entreprendre en vue de maintenir ces liens «millénaires», par exemple par le lancement d'une procédure de fusion vers un «grand Moutier» jurassien de 10 000 habitants offrant des terrains providentiels mis à disposition par magie. On ne parle plus ici de *Question jurassienne*, mais de politique d'agglomération conservant Moutier dans sa région naturelle (sic!).

Alors qu'on parle de réconciliation et que certains Jurassiens versent bêtement dans le pathos, pourrions-nous compter sur les antiséparatistes, lesquels prétendent dans leur dernier communiqué «qu'il ne faut pas

compter sur les autorités municipales séparatistes de Moutier qui n'ont jamais agi que dans les intérêts de Delémont» au lieu de «défendre la population prévôtoise, ses intérêts, ses particularismes et son avenir». Le respect et la réconciliation ne peuvent être que mutuels et réciproques. D'aucuns se sont émus de la réaction de Marc Tobler quittant la salle du parlement aux premières notes de «la Rauracienne». Que dirait-on d'un footballeur serbe fuyant le terrain au moment de l'hymne national kosovar? Il passerait pour un extrémiste indigne. Depuis le 28 mars, notre hymne national est celui de Marc Tobler aussi, le drapeau jurassien est son emblème comme celui de tous les autres Jurassiens. Il faudra qu'il s'y fasse. Le plus tôt sera le mieux!

Le jeune sanglier UDC Maxime Ochsenbein s'est interrogé sur la présence des trois élus antiséparatistes au parlement jurassien: «Les non-séparatistes de Moutier doivent être sadomazochiste (sic!). Ils aiment aller faire les idiots utiles à Delémont...». Nous laissons à M. Jarret-de-Bœuf la responsabilité de ses propos. Quant à nous, nous nous rassurons à l'idée que l'indignation de Marc Tobler a ses limites. Elle s'arrête à son estomac puisque, ayant boudé la Rauracienne, il s'est rattrapé avec une joie, une soif et un appétit retrouvés sur l'apéro et le totché.

Vorbourg

8

L'invité du Jura Libre - suite et fin

Jura Libre. – Comment vois-tu la suite des opérations?

Alain Steullet. – La prochaine étape déterminante est celle des scrutins populaires dans le canton du Jura et dans le canton de Berne. Alors que le vote jurassien sera largement favorable, on aurait tort de prendre à la légère le scrutin dans le canton de Berne. Certains ultras feront campagne pour le NON, même si un résultat négatif serait catastrophe pour Berne et la Confédération. Pour nous, un résultat négatif signifierait une relance de la *Question jurassienne*, mais surtout un conflit institutionnel dont on parlerait bien au-delà des frontières de la Suisse.

Jura Libre. – Supposons que le pouvoir bernois soit contraint de plier. Comment vois-tu l'évolution de l'atmosphère en ville de Moutier?

Alain Steullet. – Le camp bernois a déclaré accepter sa défaite. Honneur à lui! Cet acte est de nature à détendre l'atmosphère. De notre côté, nous devons être prêts à travailler avec tous ceux qui sont de bonne volonté, quelles qu'aient été leurs opinions passées.

Jura Libre. – Une victoire politique jurassienne?

Alain Steullet. – Une belle victoire, et aussi la correction de l'erreur que fut le vote du 16 mars 1975. C'est surtout, pour Moutier, l'occasion de bénéficier du dynamisme jurassien, et on verra que, dans quelques années, l'immense majorité des Prévôtois se féliciteront de ce choix.

Conclusion du Jura Libre. – OUI = OUF! Pour tout le monde, y compris le peuple bernois. Et le reste du Jura-Sud?

Alain Steullet. – Le vote de Moutier montre aux autres communes du Jura-Sud que si on le veut, on le peut. A mon sens, cette victoire restera une source permanente d'espoir pour les communes du Jura méridional: alors que Berne ne cesse de se désengager de la région, elles ont les moyens de choisir une autre voie, quoi qu'en dise aujourd'hui le gouvernement bernois.

Propos recueillis par
Alain Charpillon

www.maj.ch



© Photo Andrea Babey